



U CURDELIN

LE MAGAZINE DE L'UNION DES FEMMES MONÉGASQUES

JUIN 2021 - N° 1 - UFM



SOMMAIRE

◆ Ça déménage !	P2
◆ Entrevue au Féminin	P3
◆ L'UFM se connecte	P4
◆ Toujours + de neuf	P6
◆ L'UFM veille...	P7
◆ Scià Rugna	P10
◆ Vous protéger	P11
◆ Du côté de chez vous	P12

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chère adhérente, Chère amie,

J'ai l'immense plaisir de vous présenter votre nouveau bulletin trimestriel d'informations.

Pour ce numéro, j'ai voulu éviter la grisaille ambiante. En effet, à quoi bon geindre sur tout ce que nous ne pouvons pas faire pour le moment. Evidemment, vous me manquez, j'ai envie de vous (re)voir très vite et je croise les doigts pour que ce soit possible dès l'automne.

Mais, en attendant, j'ai eu envie de faire pleuvoir sur vous une nuée de bonnes nouvelles et de vous présenter toutes les nouveautés de votre association car telles des petites abeilles, le Conseil d'Administration et moi-même avons travaillé ensemble, dans la bonne humeur, pour permettre à cette association que nous aimons tant de se renouveler un peu.

Grâce à ce numéro inaugural, vous aurez une présentation du siège social (légèrement réaménagé) et du nouveau site internet de l'association. Vous y trouverez aussi une veille juridique avec quelques Lois, Projets de Loi et Propositions de Loi qui concernent les Femmes et leur famille. Vous trouverez également un point sur les violences faites aux femmes. C'est également le grand retour de Scià Rugna. Elle est en pleine forme ! Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer l'exposition "Entrevue au féminin" et vous trouverez en page 3 les modalités pour vous y inscrire car, malheureusement, le nombre de places est limité. Mais gardez en mémoire que ce magazine est le vôtre et que vous êtes invitées à participer à sa rédaction.

Je profite de l'occasion pour remercier de tout cœur l'ensemble du Conseil d'Administration car sans leur présence, leur aide, leur soutien, leurs encouragements, je n'aurais pas pu présenter autant d'innovations. Donc merci Mesdames pour votre gentillesse et tout le bonheur que j'ai de travailler avec vous.

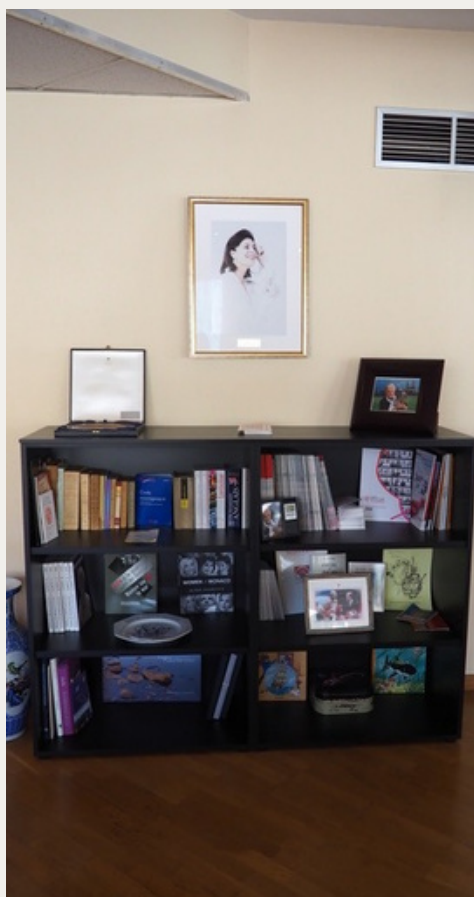
Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux 48 nouvelles adhérentes pour leur confiance. Ce qui représente une augmentation de 19,12 % de nos effectifs. Merci de tout cœur. Je forme le vœu que nos compatriotes soient de plus en plus nombreuses à nous soutenir.

Maintenant, tournez donc la page et découvrez ce bulletin.

Bonne lecture.

Véronique de Millo Terrazzani

ÇA DÉMÉNAGE !



La bibliothèque ornée du portrait de notre Présidente d'Honneur : S.A.R. la Princesse de Hanovre

Le siège social a été mis aux normes électriques grâce au Service de Maintenance des Bâtiments Publics.

Nous avons procédé à un léger réaménagement du siège social.

Nos archives sont passionnantes et riches d'informations sur notre histoire, celle de notre association mais aussi celle de notre si beau pays.

Ce sont aussi vos archives : Toutes les adhérentes qui désirent les consulter peuvent prendre rendez-vous (92.05.95.05, contact@ufm.mc ou directement sur le site internet).

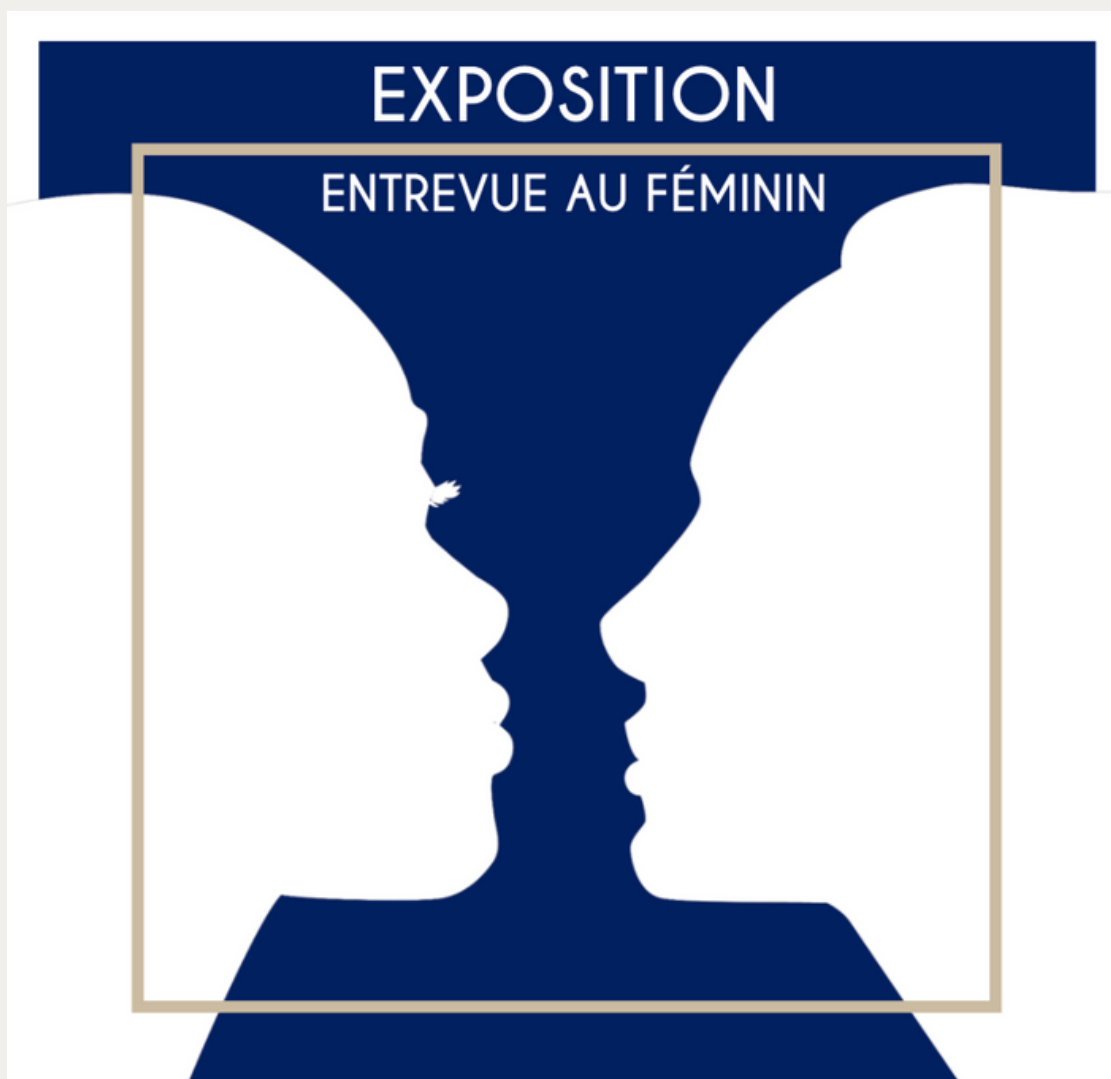


Une réunion de travail



Vue du siège social

ENTREVUE AU FÉMININ



L'Union des Français de Monaco - UFE Monaco et la Fédération des Groupements Français de Monaco organisent une exposition « Entrevue au féminin », du 24 juin au 16 juillet 2021, à la Maison de France à Monaco.

Ils nous invitent à une **soirée privée exclusivement réservée aux adhérentes de l'Union des Femmes Monégasques le mercredi 30 juin 2021 à partir de 18 heures.**

Notre Présidente d'Honneur, S.A.R. la Princesse de Hanovre, nous fait l'immense faveur d'être présente pour vous rencontrer.

Nous l'accueillerons par quelques mots puis vous pourrez visiter l'exposition en présence des artistes. Ensuite, l'Union des Femmes Monégasques vous offrira un cocktail.

Malheureusement, **le nombre de places est très limité.**

L'accès sera réservé aux adhérentes à jour de cotisation et sur inscription au siège social de l'association les **mardis 22 et 29 juin 2021 entre 15 heures et 18 heures** au 26 Quai Jean-Charles Rey dans la limite des places disponibles.

Nous ne pourrions pas prendre des inscriptions par téléphone ou par mail.

“Un site internet pour vous permettre de mieux connaître votre association et ses activités.”

Accueil Conseil d'Administration Les réalisations de l'UFM L'UFM aujourd'hui Actualités Nous contacter Mode d'emploi de l'espace adhérents Espace adhérents

Les précédents Conseils d'Administration

Nous avons construit ces tableaux à partir des archives existantes.
La fonction "recherche" vous permet d'entrer un nom de famille et d'avoir la liste des différents mandats de cette personne.
Les différents conseils d'Administration n'ont pas toujours été fixes, il y a eu des démissions, des changements de poste ou même, malheureusement, des décès.
Nous nous excusons par avance des éventuelles erreurs et/ou inversions dans les titres.
N'hésitez pas à nous contacter si vous pouvez nous permettre de le compléter ou de le corriger.

Années	Nom	Titre	Cooptation
1958-1964	Mme Zilio-Fontana	Présidente	
1958-1964	Madame Detalle-Costa	Vice-présidente	
1958-1964	Madame Sbaratto-Picco	Secrétaire Générale	
1958-1964	Madame Marmentau-Anfosso	Secrétaire adjointe	
1958-1964	Madame Ferraro-Campana	Trésorière générale	
1958-1964	Madame Debatty-Berganz	Trésorière adjointe	
1958-1964	Madame Magnani-Bianchi	Conseillère	
1958-1964	Madame Navarotti-Dadone	Conseillère	
1958-1964	Madame Otto-Mouly	Conseillère	

Ici, vous trouverez la liste de tous les conseils d'administration depuis la création de l'association.

Une fonction « recherche » vous permet de retrouver l'ensemble des mandats effectués par une personne.

Malheureusement, les archives de l'UFM sont incomplètes donc si vous avez des informations, n'hésitez pas à nous contacter ou à passer nous voir pour compléter ce tableau.

Accueil Conseil d'Administration **Les réalisations de l'UFM** L'UFM aujourd'hui Actualités Nous contacter Mode d'emploi de l'espace adhérents Espace adhérents

Les réalisations de l'UFM

L'Union des Femmes Mondégasques est à l'origine de différentes réalisations. Ces demandes concernaient les femmes mais aussi les hommes, les enfants, l'emploi, la nationalité, différentes allocations donc l'ensemble de la communauté monégasque et les résidents. La plupart de ces propositions étaient extrêmement novatrices pour l'époque.
La plupart de ces vœux sont aujourd'hui concrétisés grâce à l'aide et au soutien du Gouvernement Princier, du Conseil National et de la Marine. L'UFM a toujours entretenu des relations privilégiées avec l'ensemble de ces entités.
Cependant, le travail de nos prédécesseurs est en général méconnu et nous avons tenu à leur rendre hommage ici.
Merci Mesdames pour votre travail, votre ténacité, votre persévérance.
Les adhérentes qui le désirent peuvent demander un rendez-vous afin de pouvoir venir consulter, sur place, les archives.
[→ Remonter un fil](#)

Nationalité L'UFM et la nationalité →	Femmes L'UFM et les droits des femmes →	Famille L'UFM et la famille →	Emploi L'UFM et l'emploi →
Retraite L'UFM et la retraite →	Logement L'UFM et le logement →	International L'UFM à l'étranger →	Divers Diverses actions de l'UFM →

Votre association œuvre pour la défense de vos intérêts depuis plus de 60 ans dans de nombreux domaines.

ici, vous trouverez un panorama des travaux effectués par les précédents Conseils d'Administration.

Nous avons absolument tenu à rendre hommage à nos prédécesseurs qui ont accompli un travail remarquable. Les différentes rubriques sont classées par thème.

→ Vous devez accomplir des démarches administratives en ligne et vous ne savez pas comment faire : nous pouvons vous aider !

→ Vous voulez apprendre à utiliser un ordinateur, créer votre propre boîte mail pour, créer un compte sur Facebook, apprendre à utiliser un smartphone, ... : nous pouvons vous aider !

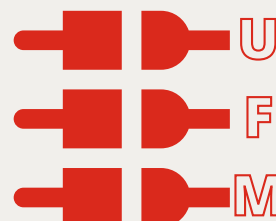
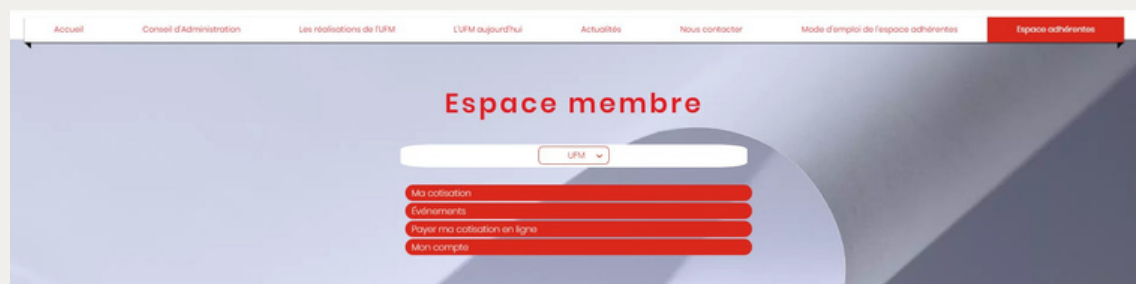
**Contactez-nous
au
92.05.95.05**



“L'UFM Aujourd'hui”

Ici, et dans le prolongement des actions déjà entreprises, vous trouverez nos actions en cours, les projets sur lesquels nous sommes en train de travailler.

Un espace réservé pour les adhérentes



Cette zone est là vôtre. Ici, vous pourrez vous créer un compte qui vous permettra, entre autres, de régler votre cotisation en ligne si vous le désirez.

Bien entendu, vous serez toujours les bienvenues au siège social où vous pourrez également nous régler par chèque ou en espèces.

Un problème pour créer votre compte :

- La rubrique mode d'emploi du site vous explique tout !
- Vous pouvez également passer nous voir au siège social pendant nos permanences

Pour suivre notre actualité sur les réseaux sociaux



L'Union des
Femmes Monégasques

Le logo

Notre logo actuel date d'avril 1967.

Bien évidemment, il n'existe pas de version numérique de ce logo qui a été conçu bien avant l'apparition des ordinateurs dans notre quotidien.

Il s'agit de contraintes techniques précises pour pouvoir utiliser le logo sur nos différents supports de communication comme le papier à lettres, les cartes d'adhérentes, le site internet, la page Facebook, ce magazine etc.

Nous sommes donc en train de travailler sur un projet de nouveau logo. Pour cela, nous sommes en relation avec notre Présidente d'Honneur, S.A.R. la Princesse de Hanovre.

Notre objectif est d'en établir un nouveau qui soit utilisable avec l'informatique et les outils modernes. Ce nouveau logo devra symboliser nos valeurs : l'union, la solidarité et l'entraide pour la défense des droits des femmes.

Nous vous le présenterons dès que possible.



La carte d'adhérente

Grâce à la générosité de Monsieur le Maire, nous avons pu procéder à l'acquisition d'une imprimante spéciale qui va permettre d'éditer de nouvelles cartes d'adhérentes en plastique.

Dès que le nouveau logo aura été défini, nous les adresserons par courrier aux adhérentes à jour de cotisation.



Loi n° 1.501 du 11 décembre 2020 relative aux aides pour l'accès ou l'accompagnement au retour à l'emploi.

Cette Loi concerne les personnes qui sont à la recherche d'un emploi et qui n'ont droit ni à une allocation chômage, ni à une allocation équivalente. Elle leur permet de bénéficier de l'aide pour l'accès à l'emploi.

Loi n° 1.502 du 11 décembre 2020 modifiant la loi n° 1.465 du 11 décembre 2018 relative à l'aide à la famille monégasque et à l'aide sociale.

Cette Loi concerne les Monégasques de plus de 18 ans sans activité professionnelle, sans revenus et qui ont épuisé leur droit au chômage. Elle leur permet de bénéficier d'un revenu minimum.

L'UFM remercie le Gouvernement et le Conseil National pour ces deux lois susceptibles d'aider les plus démunis d'entre-nous et souhaitait les faire connaître.

CONSEIL NATIONAL

Proposition de Loi



GOUVERNEMENT

Le Gouvernement peut :
Soit refuser la Proposition de Loi
Soit la transformer en Projet de Loi

Proposition de Loi n° 223 relative aux dons d'organes post mortem déposée le 26 septembre 2016 par Madame Béatrice Fresko-Rolfo, cosignée par MM. Christian BARILARO, Claude BOISSON, Alain FICINI, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Jacques RIT, Pierre SVARA.

Cette proposition défend trois grands principes : celui de la gratuité des dons, celui de l'anonymat des donneurs et des receveurs et celui du consentement explicite.

Proposition de Loi n° 254 instituant le droit à l'oubli en matière d'assurance de prêt bancaire déposée le 10 mai 2021 par Madame Béatrice Fresko-Rolfo, cosignée par Mmes Karen Aliprendi-De Carvalho, Nathalie Amoratti-Blanc, Mm. José Badia, Pierre Bardy, Mmes Corinne Bertani, Brigitte Boccone-Pages, Mm. Daniel Boeri, Thomas Brezzo, Mme Michèle Dittlot, M. Jean-Charles Emmerich, Mme Marie-Noëlle Gibelli, M. Jean-Louis Grinda, Mme Marine Grisoul, Mm. Franck Julien, Franck Lobono, Marc Mourou, Fabrice Notari, Jacques Rit, Christophe Robino, Guillaume Rose, Balthazar Seydoux, Stéphane Valeri Et Pierre Van Klaveren.

Cette Proposition de Loi a pour objectif de renforcer et de faciliter l'accès à l'emprunt bancaire pour les personnes ayant été atteintes d'une grave pathologie et désormais en rémission.



GOVERNEMENT

Projet de Loi



CONSEIL NATIONAL

ÉArt. 66. de la Constitution :

La loi implique l'accord des volontés du Prince et du Conseil National.

L'initiative des lois appartient au Prince.

La délibération et le vote des lois appartiennent au Conseil National.

La sanction des lois appartient au Prince, Qui leur confère force obligatoire par la promulgation.

Projet de Loi n° 895 modifiant la Loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'État déposé le 14 décembre 2011.

Ce Projet de Loi régit le statut des fonctionnaires et instaure de nouveaux droits pour les fonctionnaires comme le souligne le Rapport du Haut Commissariat en particulier un congé parental pour les hommes ou encore un congé de soutien familial.

Projet de Loi n° 1.007 relative à la fin de vie déposé le 21 janvier 2020.

Ce Projet de Loi est particulièrement intéressant dans ses articles 8 et 11 qui posent la question de la souffrance réfractaire de la personne en phase avancée ou terminale.

Deux Projets de Loi déposés sur le bureau du Conseil National s'intéressent particulièrement à la défense des droits des femmes

Projet de Loi n° 1.027 portant réforme des dispositions relatives à l'incrimination des agressions sexuelles déposé le 1er février 2021.

Ce Projet de Loi a été présenté par Monsieur Pardo dans le cadre d'une réunion de travail organisée par le Comité des Droits des Femmes le mardi 24 novembre 2020. L'UFM assistait à cette séance. Ce Projet de Loi répond à trois axes :

- Remplacer la notion d'absence de consentement au cœur du débat
- Redéfinir certaines incriminations spécifiques
- Restructuration et renforcement des circonstances aggravantes.

Projet de Loi n° 1.029 relative à la promotion et la protection des droits des femmes par la modification et l'abrogation des dispositions obsolètes et inégalitaires déposé le 25 novembre 2020.

Ce Projet de Loi a, également, été présenté par Monsieur Pardo dans la cadre de la même réunion de travail du 24 novembre 2020.



GOUVERNEMENT

Projet de Loi



CONSEIL NATIONAL

Étude par le CN puis Vote ...
Une fois voté le projet de loi devient une loi

Quelques Projets de Loi qui concernent également les femmes et la famille

Projet de Loi n° 1.032 relative à la protection des personnes sur lesquelles sont mises en œuvre des pratiques présentées comme pouvant contribuer à leur mieux-être déposé le 19 avril 2021.

Ce Projet de Loi vise à protéger les personnes face aux pratiques de soins dites non conventionnelles et à les encadrer.

Projet de Loi n° 1.034 portant modification de certaines dispositions de la Loi n° 1.357 du 19 février définissant le contrat « Habitation-Capitalisation » dans le secteur domanial, modifiée et déposé le 26 avril 2021.

Ce Projet de Loi propose des avancées significatives pour rendre ce contrat toujours plus attractif.

Projet de Loi n° 1.036 relative à la lutte contre le harcèlement et la violence en milieu scolaire déposé le 27 avril 2021.

Ce Projet de Loi définit le harcèlement et la violence en milieu scolaire et propose un cadre juridique de manière à le prévenir et à mettre en place des mesures punitives contre les auteurs en se basant sur ce que l'on appelle "l'approche éducative globale".

Projet de Loi n° 1.038 relative à l'acquisition de la nationalité par mariage déposé le 17 mai 2021.

Ce Projet de Loi repousse la durée de l'acquisition de la nationalité par mariage de 10 à 20 ans.

È CIACIARRADE D'A SCIÀ RUGNA

U.F.M.

Oh celle-là par exemple ! a Scià RUGNA.
Ça pour une surprise ! Vous, ici, au siège de l'U.F.M

Scià RUGNA

Eh sci. Ils ont essayé de me confiner et de me reconfiner mais ils ne sont pas arrivés à m'empêcher de sortir. Je suis toujours là : ün gamba e pa ancora üna mastega-brodu.

U.F.M.

En tout cas chère Scià RUGNA c'est avec une grande joie et un grand plaisir que nous vous retrouvons.
D'ailleurs, vous tombez bien, c'est l'occasion de vous présenter à notre nouveau bureau.

Scià RUGNA

Pas la peine de me présenter ! Je suis Scià RUGNA celle qui ne se prive pas de dire ce qu'elle pense... Üna bela ciaciarruna.

U.F.M.

Comment avez-vous vécu cette crise sanitaire ?

Scià RUGNA

Cuma u belu fastidi !
Ecoutez bien, j'avais besoin de faire remplir un papier, je vais au service concerné et, figurez-vous, qu'un pandelüssu de derrière son guichet me demande si j'ai rendez-vous !!!! Stranu ! Comme chez le docteur ! Je n'en croyais pas mes oreilles.

U.F.M.

Eh oui, avec la crise c'est comme ça ! Le télétravail est privilégié et certaines personnes ne sont pas tous les jours en présentiel.

Scià RUGNA

« Télé travail ? » « Présentiel ? » Ma cosa sun ? Où voulez-vous qu'elles soient pour travailler ? Au bistrot ? Ce babàciu, il voulait me faire croire qu'on peut travailler en restant à la maison ! À moi, on ne me la fait pas !

U.F.M.

Je vous explique ... le télétravail, c'est quand une personne travaille de chez elle et le présentiel, c'est quand elle est au bureau.

Scià RUGNA

Ah mais c'est pour ça qu'il m'a dit : « téléphonez demain, il devrait être au bureau pour vous donner un rendez-vous ».
Le lendemain, je téléphone, on me répond : « il est occupé, il vous rappellera ». Vous l'avez eu, vous ? Perchè min spetu ancora.
Moi, je vous le dis, ün belu pastissu. Aura ... basta, ne parlamu ciù ! E aici gh'è de noèvu ?

U.F.M.

Tout change mais rien ne change ! Nous conservons tout ce qui fait l'UFM : la défense des intérêts des femmes et de leur famille et les activités qui nous permettent de nous rencontrer. Nous essayons de doser entre réflexions et plaisirs. En fait, ce qui change c'est la présentation.

Scià RUGNA

C'est bien ça ! Et comment je serai informée de vos actions ?

U.F.M.

Nous avons un nouveau site internet et une page Facebook.

Scià RUGNA

Barche ! Min che sun üna veyà rugna, ghe capisciu ün cornu a chele cose.

U.F.M.

On sait que c'est compliqué pour vous et on vous propose de vous aider à vous servir de ces outils informatiques pour vos démarches administratives.

Scià RUGNA

Oulala mais pas tout en même temps parce que moi je comprends vite mais il faut m'expliquer longtemps.

U.F.M.

Ne vous inquiétez pas, nous ferons de notre mieux pour nous adapter et puis nous avons prévu de relancer l'édition de notre cher magazine *U Curdelin*.

Scià RUGNA

Ah oui ça me parle mieux ça, oui ça c'est bien.
Nous pourrions à nouveau y rendre compte de nos bavardages.
Parce que moi, vous savez, quand rugnu, j'aime bien le faire savoir.
Et au fait on se revoit quand toutes ensemble pour une sortie ?

U.F.M.

Dès que nous aurons la permission de nous réunir. C'est promis, on vous organise un bon gueuleton, histoire de se changer les idées, de papoter et de rire !

Scià RUGNA

Bon, j'espère bientôt parce moi ça me démange et quand ça me démange, je rougne.

U.F.M.

Comptez sur nous pour que nous puissions nous réunir le plus tôt possible.

Scià RUGNA

Vous êtes pleines de bonnes intentions mais après ... faut voir que vous ne soyez pas des « cünta bale ».
Moi, je vous ai à l'œil et comme le dit l'adage : « fò avè ün œyu a paiela e l'àutru au gatu. Je resterai attentive aux véritables actions et réalisations !

U.F.M.

Soyez sûre, cara Scià RUGNA, que nous allons faire de notre mieux pour nos adhérentes.

Scià RUGNA

Aura fò che ve làsciu perchè gh'è u « couvre-feu » ! An ditu, fò che se ne stamu ün casa a set' ure.

U.F.M.

Mais non, vous avez le temps ! Aujourd'hui le couvre-feu est à 23h.

Scià RUGNA

Ah bon ! Mais je vais quand même rentrer maintenant. A se revède

VOUS PROTÉGER

L'UFM s'engage contre les violences faites aux femmes !

Vous n'êtes pas seule !



Le Comité Des Droits des Femmes

L'UFM soutient la campagne du Comité :
« La violence n'a pas sa place dans nos vies »

Rendez-vous sur dfm.mc

Institut monégasque de la statistique et des études économiques

Vous trouverez sur le site de l'Institut leurs rapports sur les :
« Rapport violences faites aux femmes »

Rendez-vous sur imsee.mc



Association Monégasque d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales

« Si vous êtes victime de violences ou de
harcèlement :

Vous pouvez contacter l'AVIP au 93 25 00 07

Rendez-vous sur avip-monaco.org



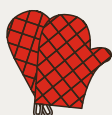


Ce magazine est aussi le vôtre

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes ou à nous contacter pour nous dire vos envies pour ce bulletin.



Poésies



Recettes de
cuisine



Billet d'humeur ou
d'humour



Vos témoignages



U Curdelin - Le magazine de l'Union des Femmes Monégasques

Directrice de la Publication : Véronique de Millo Terrazzani
Comité de Rédaction :

Présidente Véronique de Millo Terrazzani,
Vice-Présidente Claude Manzone,
Secrétaire Générale Paula Spiliotis-Saquet,
Secrétaire Adjointe Corinne Lorenzi,
Trésorière Générale Olivia Rebuffel,
Trésorière Adjointe Dominique Salvo,
Conseillère Béatrice Fresko-Rolfo

Édité par : L'Union des Femmes Monégasques
Crédits photos :

Photographies personnelles pages 1, 2, 4, 5 et 6
Source Canva : page 12
Source Stocklib : page 11
Union des Français de Monaco : page 3
Adresse : 26, Quai Jean-Charles Rey - 98000 MONACO
92 05 95 05 - contact@ufm.mc

Dépôt légal : juin 2021